



Union Internationale des Avocats
International Association of Lawyers
Unión Internacional de Abogados



Ilustre Colegio de la
Abogacía de Bizkaia
Bizkaiko Abokatu
Elkargo Ohoretsua



Arbitrage international, perspectives actuelles

7^e édition

Séminaire organisé par l'UIA en collaboration avec le barreau de Biscaye, avec le soutien spécial de la Cour civile et commerciale d'arbitrage espagnole (CIMA)

**VENDREDI 24
ET SAMEDI 25
MAI 2024**

Avec un cocktail de bienvenue le jeudi 23 mai



Bilbao

ESPAGNE

www.uianet.org

[#UIAArbitration](https://twitter.com/UIAArbitration)

Introduction

Les 24 et 25 mai 2024, en collaboration avec le barreau de Biscaye et avec le soutien spécial de la Cour civile et commerciale d'arbitrage espagnole (CIMA), l'UIA organise un séminaire sur des sujets d'actualité particulièrement pertinents dans le domaine de l'arbitrage international : évolutions de l'arbitrage sportif, éthique et corruption dans l'arbitrage, devoir de confidentialité dans la présentation de documents, évolutions en matière d'ordre public, évolution des règlements d'arbitrage de la CNUDCI, du CIRDI et du CIAM et évolution des Principes d'UNIDROIT à l'occasion de son trentième anniversaire.

Il s'agira de la 7^e édition de ce séminaire à Bilbao, qui est devenu un événement classique de l'UIA. Les séances de travail se dérouleront sur un jour et demi au siège du barreau de Biscaye.

En plus du contenu technique de haut niveau des sessions, comme cela a été le cas lors des éditions précédentes, nous nous retrouverons entre confrères et amis lors des différents événements sociaux : un cocktail de bienvenue, des pauses café, des déjeuners, une visite culturelle et un dîner optionnel, autant d'éléments qui feront de ce séminaire un événement inoubliable.

Un séminaire à ne pas manquer !

L'UIA REMERCIE LES PARTENAIRES SUIVANTS

Partenaire institutionnel



Ilustre Colegio de la Abogacía de Bizkaia
Bizkaiko Abokatuen Elkargo Ohoretsua

Sponsors Gold



Sponsors Silver



Sponsor Déjeuner

Pérez-Llorca

Sponsor Pause Café

GARRIGUES

Global Legal Solutions Premier Sponsor



COMITÉ ORGANISATEUR

Urquiola DE PALACIO DEL VALLE DE LERSUNDI

Présidente sortante de l'UIA

Palacio & Asociados

Madrid, Espagne

T +34 91 310 32 94

urquiola.palacio@palacioyasociados.com

Álvaro LOPEZ DE ARGUMEDO

Président de la commission arbitrage internationale de l'UIA

Arbitre de la CIMA

Uriá Menéndez Abogados, S.L.P.

Madrid, Espagne

T +34 915 860 395

alvaro.argumedo@uria.com

Juan SERRADA

Président de CIMA

Madrid, Espagne

T +34 91 431 76 90

cima@cima-arbitraje.com

Carlos FATÁS MOSQUERA

Président du Comité national espagnol de l'UIA

Directeur Général Adjoint UIA-IROL

Vice-Président de la commission de Droits de l'Homme de l'UIA

Alion Abogados

Barcelone, Espagne

T +34 93 532 54 00

carlos.fatas@alion-abogados.com

Francisco RUIZ RISUEÑO

Secrétaire Général de la CIMA

Madrid, Espagne

T +34 91 431 76 90

cima@cima-arbitraje.com

Ángel SANCHEZ FREIRE

Président du programme UIAMentor

Araoz & Rueda

Madrid, Espagne

T +34 91 319 02 33

asfreire@araozyrueda.com

Aitzol ASLA URIBE

IparBilbao - Roca Junyent Abogados

Bilbao, Espagne

T +34 94 424 35 67

a.asla@iparbilbao.com

Alfonso IGLESIA GONZÁLEZ

Président du Club Espagnol d'Arbitrage

Cuatrecasas Gonçalves Pereira, S.L.P.

Madrid, Espagne

T +34 91 524 76 01

alfonso.iglesia@cuatrecasas.com

Francisco Manuel SERRANO OSOBLIWA

J&A Garrigues, S.L.P.

Madrid, Espagne

T +34 91 514 52 00

francisco.manuel.serrano@garrigues.com

Jesús GINER

Broseta

Arbitre CIMA

Madrid, Espagne

T +34 91 432 31 44

jginer@broseta.com

Félix J. MONTERO

Pérez-Llorca Abogados, S.L.P.

Madrid, Espagne

T +34 91 426 31 37

fmontero@perezllorca.com

JEUDI 23 MAI

19:30 COCKTAIL DE BIENVENUE

Barreau de Biscaye (Ilustre Colegio de la Abogacía de Bizkaia)
Rampas de Uribitarte, 3
48001 Bilbao

VENDREDI 24 MAI

08:30 – 09:00 INSCRIPTION DES PARTICIPANTS

Barreau de Biscaye (Ilustre Colegio de la Abogacía de Bizkaia)
Salón de Actos
Rampas de Uribitarte 3, 48001 Bilbao

09:00 – 09:15 BIENVENUE ET OUVERTURE DU SÉMINAIRE

- **Jacqueline SCOTT**, *Presidente de l'UIA, Fortney & Scott, LLC, Washington, DC, États-Unis*
- **Maite MORILLO QUINTANILLA**, *Doyenne, Barreau de Biscaye, Bilbao, Espagne*
- **Urquiola DE PALACIO DEL VALLE DE LERSUNDI**, *Présidente sortante de l'UIA, Palacio & Asociados, Madrid, Espagne*
- **Aitzol ASLA URIBE**, *Deputé du Conseil d'Administration du Barreau de Biscaye, Iparbilbao – Roca Junyent Abogados, Bilbao, Espagne*
- **Juan SERRADA**, *Président de CIMA, Madrid, Espagne*

09:15 – 10:00 DISCOURS D'OUVERTURE : L'AVENIR DE L'ARBITRAGE : DÉFIS, MENACES ET OPPORTUNITÉS

PRÉSENTÉ PAR : ▪ **Álvaro LÓPEZ DE ARGUMEDO**, *Uría Menéndez, Madrid, Espagne*

INTERVENANT :

- **Alfonso IGLESIA**, *Président du Club Espagnol d'Arbitrage, Cuatrecasas Gonçalves Pereira, S.L.P., Madrid, Espagne*

10:00 – 10:30 PAUSE CAFÉ

10:30 – 11:45 DÉVELOPPEMENTS DANS L'ARBITRAGE SPORTIF

MODÉRATEUR : ▪ **Jon SALINAS**, *Membre du Conseil d'Administration de l'Athletic Club de Bilbao, Bilbao, Espagne*

ORATEURS :

- **Clifford HENDEL**, *Hendel IDR, Madrid, Espagne*
- **Alberto PALOMAR**, *Broseta, Madrid, Espagne*
- **Jordi LÓPEZ**, *Statim Legal, Barcelone, Espagne*

11:45 – 13:00 ÉTHIQUE ET ARBITRAGE INTERNATIONAL : RELEVER LES DÉFIS DE LA CORRUPTION

MODÉRATRICE : ▪ **María José MENÉNDEZ ARIAS**, *Menéndez Arias Arbitration, Madrid, Espagne*

ORATEURS :

- **Gaston KENFACK DOUJANI**, *Directeur de la législation, Ministère de la Justice du Cameroun, Yaoundé, Cameroun*
- **Luis GONZÁLEZ GARCÍA**, *Matrix Chambers, Londres, Angleterre*
- **Ángel SÁNCHEZ FREIRE**, *Araoz & Rueda, Madrid, Espagne*

13:00 – 14:30 DÉJEUNER

Programme

14:30 – 16:00 LE PRIVILÈGE DANS L'ARBITRAGE INTERNATIONAL : UNE QUESTION NON RÉSOUE

MODÉRATEUR : ▪ **Ignacio SANTABAYA**, *Pérez-Llorca, Madrid, Espagne*

ORATEURS :

- **Briseida Sofía JIMÉNEZ-GÓMEZ**, *Université de Complutense, Madrid, Espagne*
- **Jaime GALLEGO**, *Lalive, Genève, Suisse*
- **Aimery DE SCHOUTHEETE**, *Liedekerke, Bruxelles, Belgique*
- **Pablo MARTÍNEZ LLORENTE**, *Whitewell, Madrid, Espagne*

16:00 – 16:30 PAUSE CAFÉ

16:30 – 17:45 LES DERNIERS PROGRÈS EN MATIÈRE D'ORDRE PUBLIC

MODÉRATRICE : ▪ **Mónica LASQUIBAR**, *Garrigues, Bilbao, Espagne*

ORATEURS :

- **Cecilia O'NEILL**, *O'Neill Arbitration, Lima, Pérou et Madrid, Espagne*
- **Juan SERRADA**, *Président de CIMA, Madrid, Espagne*
- **Isabel FERNÁNDEZ DE LA CUESTA**, *Arbitre indépendant, Isabel Fernández De La Cuesta Arbitration, New York, États-Unis*
- **Borja IRIARTE ANGEL**, *Magistrat de la Cour supérieure de justice du Pays Basque, Bilbao, Espagne*

18:00 VISITE CULTURELLE

Visite du stade de San Mamés et/ou du musée Guggenheim

20:00 DÎNER OPTIONNEL

Sociedad Bilbaína

Calle Navarra 1, 48001 Bilbao

SAMEDI 25 MAI

09:00 – 09:15 INSCRIPTION DES PARTICIPANTS

Barreau de Biscaye (Ilustre Colegio de la Abogacía de Bizkaia)
Salón de Actos
Rampas de Uribitarte 3, 48001 Bilbao

09:15 – 10:30 CNUDCI, CIRDI ET CIAM : MISES À JOUR DES RÈGLES D'ARBITRAGE

MODÉRATEUR : ▪ **Urquiola DE PALACIO DEL VALLE DE LERSUNDI**, *Présidente sortante de l'UIA, Palacio & Asociados, Madrid, Espagne*

ORATEURS :

- **Marta LALAGUNA**, *Secrétaire général du CIAM, Madrid, Espagne*
- **Manuel CONTHE**, *Arbitre indépendant, Manuel Conthe Arbitrator, Madrid, Espagne*
- **Patricia RODRIGUEZ MARTÍN**, *Conseiller juridique du CIRDI, Washington, États-Unis*
- **Andrea CARLEVARIS**, *Bonelli Errede, Rome, Italie*

10:30 – 11:45 LES 30 ANS DES PRINCIPES D'UNIDROIT : LES ENSEIGNEMENTS À RETENIR

MODÉRATEUR : ▪ **Juan Jesús VALDERAS**, *Álvarez & Marsal, Madrid, Espagne*

ORATEURS :

- **Pilar PERALES VISCASILLAS**, *Université Carlos III, Madrid, Espagne*
- **Maria-Chiara MALAGUTI**, *Président d'UNIDROIT/ Université catholique du Sacré-Cœur, Milan/Rome, Italie*
- **Eckart BROEDERMANN**, *Brödermann Jahn, Hambourg, Allemagne*

11:45 – 12:00 PAUSE CAFÉ

12:00 – 12:30 CONCLUSIONS

12:30 – 13:00 CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

- **Jacqueline SCOTT**, *Presidente de l'UIA, Fortney & Scott, LLC, Washington, DC, États-Unis*
- **Aitzol ASLA URIBE**, *Représentant du Barreau de Biscaye, IparBilbao - Roca Junyent Abogados, Bilbao, Espagne*
- **Urquiola DE PALACIO DEL VALLE DE LERSUNDI**, *Présidente sortante de l'UIA, Palacio & Asociados, Madrid, Espagne*
- **Juan SERRADA**, *Président de CIMA, Madrid, Espagne*

13:00 – 18:00 DÉJEUNER chez Urquiola de Palacio

Après le séminaire, Urquiola de Palacio offre un déjeuner ouvert aux intervenants et aux participants chez elle à Markina-Xemein (Torre de Urrijate, 48270, Vizcaya) en dehors de la ville. Le retour à Bilbao se fera vers 18h. Une confirmation de la participation est requise afin de faciliter le transport et la logistique.



Informations générales

LIEU DU SÉMINAIRE

BARREAU DE BISCAYE (Ilustre Colegio de la Abogacía de Bizkaia)
Salón de Actos
Rampas de Uribitarte 3,
48001 Bilbao, Espagne
T +34 94 435 62 00

→ FORMATION JURIDIQUE CONTINUE

Chaque participant au séminaire recevra un « Certificat de participation » à la fin de l'événement qui pourra être utilisé pour obtenir des « Crédits » à des fins de « Formation juridique continue » ou « Développement professionnel continu », selon les règles nationales. Pour plus d'informations, veuillez contacter l'UIA à Paris.

→ LANGUES

Les langues de travail seront l'**espagnol**, l'**anglais** et le **français** avec l'**interprétation simultanée**.

→ RÉSERVATIONS D'HÔTEL

Un nombre limité de chambres a été préréserver à un tarif préférentiel dans les hôtels indiqués ci-dessous. Les réservations doivent être effectuées directement auprès de l'hôtel. Les détails de votre carte bancaire doivent être fournis afin de garantir votre réservation. Veuillez noter que le nombre de chambres disponible est très limité puisque le stade San Mamés de Bilbao accueillera la **finale de l'UEFA Women's Champions League 2024** le samedi 25 mai. Nous vous recommandons de procéder à vos réservations le plus tôt possible.

■ HÔTELS

HOTEL ABANDO 4* à 350 mètres du lieu du séminaire
Colon de Larreategui, 9
48001 Bilbao, Espagne
T +34 94 420 62 00
iabando@aranzazu-hoteles.com Veuillez télécharger le formulaire de réservation de l'hôtel sur notre site Internet : www.uianet.org

Autres suggestions d'hôtels aux alentours

GRAN HOTEL DOMINE 5* à 550 mètres du lieu du séminaire
Alameda de Mazarredo 61, 48009 Bilbao, Espagne
T +34 94 425 33 00 sales6@hoteldominebilbao.com

HOTEL MIRÓ 4* à 800 mètres du lieu du séminaire
Alameda de Mazarredo 77, 48009 Bilbao, Espagne
T +34 94 661 18 80 reservas@mirohotelbilbao.com

■ TARIFS

Chambre simple standard (18 m² avec un lit de 1,50 m) **146 €**
Chambre simple classique (10-12 m² avec un lit de 1,50 m) **124 €**
Petit-déjeuner et TVA de 10% inclus
Référence : Séminaire UIA-ICAB.

HOTEL CARLTON 5* à 700 mètres du lieu du séminaire
Plaza Federico Moyúa 2, 48009 Bilbao, Espagne
T +34 944 16 22 00 carlton@aranzazu-hoteles.com

→ DROITS D'INSCRIPTION

*Montants hors TVA	Au plus tard le 24 avril	À partir du 25 avril
MEMBRE UIA	<input type="checkbox"/> 250 €* <input type="checkbox"/> 300 €* <input type="checkbox"/> 300 €* <input type="checkbox"/> 350 €*	<input type="checkbox"/> 300 €* <input type="checkbox"/> 350 €*
MEMBRE UIA - JEUNE AVOCAT (<35)**	<input type="checkbox"/> 150 €* <input type="checkbox"/> 175 €* <input type="checkbox"/> 200 €* <input type="checkbox"/> 225 €*	<input type="checkbox"/> 175 €* <input type="checkbox"/> 225 €*
NON-MEMBRE	<input type="checkbox"/> 300 €* <input type="checkbox"/> 350 €*	<input type="checkbox"/> 350 €*
NON-MEMBRE - JEUNE AVOCAT (<35)**	<input type="checkbox"/> 200 €* <input type="checkbox"/> 225 €*	<input type="checkbox"/> 225 €*
MEMBRE DU BARREAU DU PAYS BASQUE	<input type="checkbox"/> 200 €* <input type="checkbox"/> 200 €* <input type="checkbox"/> 200 €* <input type="checkbox"/> 200 €*	<input type="checkbox"/> 200 €*

Les honoraires comprennent :

- la participation à toutes les sessions de travail
- la documentation du séminaire
- le cocktail de bienvenue le 23 mai
- le déjeuner le 24 mai
- les pauses café les 24 et 25 mai
- le déjeuner chez Urquiola de Palacio le 25 mai

Le dîner du vendredi 24 mai est optionnel et fait l'objet d'un supplément.

*La TVA (21 %) peut être appliquée au montant indiqué ci-dessus conformément à la directive européenne 2006/112/CE du 28 novembre 2006. Si vous fournissez un **numéro d'identification de TVA de l'UE**, la TVA ne sera pas facturée. Pour de plus amples informations, veuillez contacter l'UIA.

**Veuillez joindre une preuve d'âge à la fiche d'inscription pour bénéficier du tarif jeunes avocats.

Veuillez noter que le nombre de places au séminaire est limité. Les organisateurs se réservent le droit de refuser des inscriptions en cas de demandes excessives.

Pour que votre nom figure sur la **liste des participants**, qui sera distribuée pendant le séminaire, votre fiche d'inscription doit être reçue **au plus tard le 15 mai**. Une liste actualisée sera envoyée par e-mail à tous les participants après le séminaire.

Conditions d'annulation et générales

→ CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation fera l'objet d'une déduction de 50 % pour frais administratifs et devra être communiquée par écrit, pour être reçue par l'UIA **au plus tard le 24 avril 2024**. Aucun remboursement ne sera effectué pour les annulations reçues après cette date.

VISAS

Toute personne ayant besoin d'une lettre d'invitation pour assister au séminaire doit s'inscrire et payer ses frais d'inscription **au plus tard le 26 avril 2023** afin de disposer de suffisamment de temps pour obtenir un visa. La **demande d'annulation** devra parvenir par écrit à l'UIA au plus tard **le 16 mai 2024**.

Un remboursement ne pourra être obtenu que dans l'éventualité d'un refus de visa. * - **

Si nous recevons votre inscription après cette date, seuls 50 % des frais seront remboursés**.

Aucun remboursement ne sera effectué si le visa est obtenu après le séminaire.

* 100 % des frais d'inscription payés moins 50 € + TVA (frais administratifs).

** Nous devons recevoir la preuve du refus de visa pour pouvoir procéder au remboursement.

→ CONDITIONS GÉNÉRALES

Toutes les inscriptions reçues par l'Union Internationale des Avocats (UIA), accompagnées du paiement intégral des frais correspondant aux événements sélectionnés, seront confirmées par écrit.

L'UIA se réserve le droit d'annuler ou de reporter le séminaire à une date ultérieure, de changer le lieu et/ou le programme du séminaire, d'apporter toute correction ou modification aux informations publiées dans le programme du séminaire et d'annuler toute invitation à participer au séminaire, à tout moment et à son entière discrétion, sans avoir à en fournir les raisons.

Ni l'UIA, ni aucun de ses dirigeants, employés, agents, membres ou représentants ne pourront être tenus pour responsables de toute perte ou dommage, de quelque nature que ce soit, subi (directement ou indirectement) par un participant, une personne accompagnante ou un tiers à la suite de toute annulation, changement, report ou modification.

Ni l'UIA, ni aucun de ses dirigeants, salariés, agents, membres ou représentants ne pourront être tenus responsables de toute perte ou dommage, de quelque nature que ce soit, subi (directement ou indirectement) par un délégué ou une personne accompagnante, sauf en cas de décès ou de blessure corporelle dus à une négligence grave de la part de l'UIA.

Les relations contractuelles entre l'UIA et chaque participant (délégué ou personne accompagnante) dans le cadre du séminaire sont soumises à la loi et à la juridiction françaises, à l'exclusion de toute autre loi. La ville de Paris est la ville de juridiction.

FORMALITÉS

Il est de la responsabilité des participants de s'assurer du respect des formalités de police, de douane et de santé pour leur voyage. Les participants ne pouvant pas participer au séminaire en raison de leur incapacité à prendre un vol ou tout autre moyen de transport du fait de l'impossibilité de fournir les documents requis (passeport, visa, certificat de vaccination, etc.) ne peuvent prétendre à aucun remboursement.

FORCE MAJEURE

Par « force majeure », on entend tout événement extérieur aux parties, présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche soit le client ou les participants, soit l'agence ou les prestataires impliqués dans l'organisation du séminaire, d'exécuter tout ou partie des obligations prévues dans la présente convention. Dans le cadre d'une convention expresse, il en sera ainsi en cas de grève affectant les moyens de transport, le personnel hôtelier, les contrôleurs aériens, d'insurrection, d'émeute ou d'interdiction quelconque édictée par les autorités gouvernementales ou publiques. Il est expressément convenu que, pour les parties, un cas de force majeure suspendrait l'exécution de leurs obligations réciproques. En même temps, chacune des parties supportera la charge de toutes les dépenses qui lui incombent, résultant du cas de force majeure.

SANTÉ

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de problèmes de santé existant avant le séminaire et susceptibles d'entraîner des complications ou de s'aggraver pendant toute la durée du séjour : grossesse, problèmes cardio-vasculaires, allergies éventuelles, régimes alimentaires particuliers, troubles en cours de traitement et non encore consolidés le jour du début du séminaire, maladie psychique ou mentale ou dépressive, etc. (Liste non exhaustive).

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement par l'Union Internationale des Avocats, en qualité de responsable du traitement. Ces données sont destinées à la gestion des inscriptions aux événements organisés par l'Union Internationale des Avocats.

Conformément à la réglementation applicable, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données personnelles ainsi que d'un droit à la portabilité de celles-ci. Vous pouvez également retirer, à tout moment, votre consentement au traitement de vos données personnelles ou demander la limitation de ce traitement.

Enfin, vous disposez du droit de définir des directives relatives au sort de vos données en cas de décès.

Arbitrage international, perspectives actuelles – 7^e édition

BILBAO, ESPAGNE

VENDREDI 24 MAI ET SAMEDI 25 MAI 2024

Inscrivez-vous en ligne : www.uianet.org

ou complétez et renvoyez ce formulaire par email à : uiacentre@uianet.org

UIA (Union Internationale des Avocats)

■ Tél. : +33 1 44 88 55 66 ■ Email: uiacentre@uianet.org

Nom :

Prénom :

Identifiant UIA (si vous en avez déjà un) : MI _____

Cabinet :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

Tél : Fax :

Email :

Date de naissance :

N° TVA intracommunautaire :

Demandes spécifiques (régimes alimentaires spéciaux, allergies, handicaps, etc.) :

Heures d'arrivée et de départ et numéros de vols :

Hôtel :

A. FRAIS D'INSCRIPTION AU SÉMINAIRE

*Montants hors TVA	Au plus tard le 24 avril	À partir du 25 avril
MEMBRE UIA	<input type="checkbox"/> 250 €*	<input type="checkbox"/> 300 €*
MEMBRE UIA - JEUNE AVOCAT (<35)**	<input type="checkbox"/> 150 €*	<input type="checkbox"/> 175 €*
NON-MEMBRE	<input type="checkbox"/> 300 €*	<input type="checkbox"/> 350 €*
NON-MEMBRE - JEUNE AVOCAT (<35)**	<input type="checkbox"/> 200 €*	<input type="checkbox"/> 225 €*
MEMBRE DU BARREAU DU PAYS BASQUE	<input type="checkbox"/> 200 €*	

*La TVA (21 %) peut être appliquée à ces montants conformément à la directive européenne 2006/112/CE du 28 novembre 2006.

Si vous disposez d'un numéro de TVA intracommunautaire, la TVA ne sera pas appliquée. Pour plus d'information, merci de contacter l'UIA.

**Merci de joindre un justificatif d'âge à votre formulaire d'inscription afin de bénéficier du tarif Jeune avocat.

B. ACTIVITÉS SOCIALES LORS DU SÉMINAIRE

Merci d'indiquer ci-après les activités sociales **incluses dans les frais d'inscription** auxquelles vous souhaitez participer.

- Cocktail de bienvenue - Jeudi 23 mai Déjeuner - Vendredi 24 mai
 Visite culturelle - Vendredi 24 mai Déjeuner chez Urquiola de Palacio - Samedi 25 mai

C. DÎNER OPTIONNEL

(Non inclus dans les frais d'inscription)

- Dîner optionnel - Vendredi 26 mai
- Veuillez réserver des places pour personne(s) pour le dîner 65 € (HT) x ___ / pers €
- Total (C) (HT) €

D. TOTAL

TOTAL (A) HT – Frais d'inscription €
TOTAL (C) HT – Dîner optionnel €
TOTAL (A + C) HT €
TVA, si applicable (21 %)* €
<i>Si vous fournissez un numéro de TVA intracommunautaire, la TVA ne sera pas appliquée.</i>	
TOTAL (A + C + TVA) €

* La TVA (21 %) peut être appliquée au montant indiqué ci-dessus conformément à la directive européenne 2006/112/CE du 28 novembre 2006. Si vous disposez d'un numéro de TVA intracommunautaire, la TVA ne sera pas appliquée. Pour plus d'informations, veuillez contacter l'UIA.

E. CONDITIONS D'ANNULATION ET CONDITIONS GÉNÉRALES

Le/la soussigné(e) confirme avoir pris connaissance et accepté les conditions d'annulation ainsi que les conditions générales figurant sur la page 6 du programme d'inscription. L'inscription ne sera prise en compte qu'après réception du paiement.

Le participant est conscient que son image et/ou sa voix pourront être captées, enregistrées ou filmées pendant toute la durée du séminaire et concède à l'UIA, en signant ce formulaire d'inscription, le droit d'exploiter, de reproduire et de diffuser les images et enregistrements par tous moyens connus ou inconnus et sur tous types de supports, pour une durée illimitée et ce, à titre totalement gracieux. Le/la soussigné(e) reconnaît avoir été informé(e) des traitements, par l'UIA, des données personnelles qui sont contenues dans ce formulaire, tels que détaillés dans le programme d'inscription page 6.

F. MÉTHODE DE RÈGLEMENT

- Par virement bancaire en €, sans frais pour le bénéficiaire, en faveur de l'Union Internationale des Avocats, avec la référence "**Séminaire 2024 Bilbao**", à la banque et sur le compte :

Société Générale – Agence Paris Institutionnels – 50 rue d'Anjou – 75008 Paris – France
BIC / SWIFT N° : SOGEFRPP IBAN : FR76 3000 3033 9200 0503 4165 164

Veuillez joindre une copie de votre ordre de virement bancaire à votre fiche d'inscription.

- Par carte bancaire : Visa Mastercard
- N° de carte : _____ Date d'expiration : __ / __ Cryptogramme : ___
- Nom du titulaire de la carte :

J'autorise l'Union Internationale des Avocats à débiter la carte bancaire susmentionnée d'un montant de € (EUR)

Date : / /

Signature :